

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

---

Ministère de la transition écologique

---

**Commissariat général au  
développement durable**

**Décision du 8 juillet 2020**

**portant nomination du président par intérim du Conseil d'administration du Centre  
d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement  
(Cérema)**

NOR : TRED2017183S

*(Texte non paru au journal officiel)*

Par décision du commissaire général au développement durable en date du 8 juillet 2020, Monsieur Max MONDON est chargé d'exercer, par intérim, les fonctions de président du conseil d'administration du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.